



Communiqué de presse

REP Bâtiment : suite au succès de sa première Tournée régionale qui a regroupé plus de 300 metteurs sur le marché et professionnels du bâtiment, l'éco-organisme Valdelia annonce l'ajout de 12 dates supplémentaires, en commençant par les Départements, Régions et Collectivités d'Outre-Mer (DROM-COM).

Toulouse, le 07 décembre 2021 – À la suite du report de l'entrée en vigueur de la filière de reprise des déchets du bâtiment, Valdelia précise ses actions programmées pour le 1er trimestre 2022. Dans la continuité de sa tournée « Bâtir ensemble une filière performante dans les territoires » organisée fin novembre dans les villes de Bordeaux, Nantes, Toulouse, Paris, Strasbourg, Lyon et Nice, l'éco-organisme accélère le mouvement et lance une nouvelle tournée nationale qui commencera, cette fois-ci, dans les départements d'Outre-Mer. Prévues du **15 février au 16 mars 2022**, la nouvelle tournée a pour double objectif d'inviter les professionnels du bâtiment n'ayant pas pu retrouver Valdelia lors des précédentes rencontres à venir découvrir l'éco-organisme qui œuvre déjà à la construction de la filière de demain ; et d'engager le plus grand nombre autour de groupes de travail pour rédiger une réponse opérationnelle et cohérente au cahier des charges portant agrément des éco-organismes de la REP Bâtiment.

Assurer une couverture complète du territoire national, DROM-COM compris, dans une logique de proximité.

L'opportunité de cette nouvelle filière doit s'apprécier en tenant compte des spécificités de tous les territoires, c'est pourquoi Valdelia donne rendez-vous aux professionnels du bâtiment à **Fort-de-France, Pointe-à-Pitre, Cayenne**, puis **Niort, Rennes, Lille, Metz, Saint-Etienne, Montpellier, Marseille, Bastia** (Corse) et enfin à **Saint-Denis** (La Réunion).

Les metteurs sur le marché et les détenteurs situés dans les DROM-COM sont tout aussi concernés par la réglementation relative aux produits et matériaux de la construction, ils bénéficieront donc du même service et du même accompagnement de la part de Valdelia que ceux situés dans l'hexagone. Assurant depuis sa création des opérations de collecte et de recyclage dans les territoires ultra-marins, Valdelia connaît bien les gisements, comprend les contextes locaux, identifie les acteurs et les filières possibles ou envisageables, et s'assure de la montée en charge progressive des capacités de valorisation et de recyclage locales. Fort de cette expertise et ayant identifié les freins comportementaux, techniques et économiques l'enjeu sur ces territoires sera donc de garantir un niveau de prestation adapté et équivalent, avec les mêmes exigences de qualité et de service.





« Le cas des Départements et Régions d'Outre-Mer doit être distingué de celui des départements métropolitains. Même si les spécificités naturelles et économiques sont fortes, il n'en demeure pas moins que les habitudes de consommation dans ces territoires sont similaires à celles de l'hexagone. De ce fait il est de notre devoir d'éco-organisme de leur apporter des solutions tout aussi opérationnelles et efficaces. Et cela ne peut se construire sans le concours des acteurs locaux ».

Arnaud Humbert-Droz, Président Exécutif de Valdelia

Répondre à la diversité des besoins opérationnels liée aux chantiers de construction neuve, rénovation / réhabilitation et démolition

Prenant appui sur son modèle opérationnel sur l'ensemble du territoire national, créé à l'origine pour les mobiliers des professionnels, Valdelia entend mettre en place pour l'ensemble des petites et grandes entreprises du bâtiment, un dispositif de collecte et de recyclage simple et clair répondant certes aux objectifs réglementaires, mais surtout aux contraintes sectorielles du plus grand nombre, ainsi qu'aux contraintes géographiques des territoires les plus isolés.

À ce jour, deux projets de textes ont été publiés par les pouvoirs publics. Le premier concerne le décret précisant les dispositions relatives à la création de la filière REP du bâtiment ; et le second, actuellement en concertation, est le projet d'arrêté portant cahier des charges des éco-organismes de la filière. Bien que celui-ci soulève encore de nombreuses questions, il propose toutefois une première approche sur les objectifs et modalités qui devront être mis en œuvre progressivement. Il est donc important de ne pas relâcher les efforts entrepris jusqu'à maintenant par les professionnels du bâtiment et organisations professionnelles qui ont su rapidement et pour certains, prendre attache auprès de Valdelia pour être accompagnés par une équipe experte de la REP et des déchets, pendant cette période de transition.

« Le report de l'entrée en vigueur de la REP Bâtiment prévoit une mise en place progressive, avec une application « au plus tard » le 1er janvier 2023, outre le fait que les éco-organismes seront agréés par les pouvoirs publics probablement à la fin du 1er trimestre 2022, ce temps doit être mis à profit pour bâtir une filière qui devra très vite déployer un dispositif de collecte répondant aux attentes de tous les détenteurs, faire évoluer les pratiques du secteur de la construction et de la déconstruction, et engager la filière du bâtiment dans plus d'économie circulaire. » vient préciser Arnaud Humbert-Droz.

« Ouverte à tous les metteurs sur le marché de PMCB, l'adhésion à la filière portée par Valdelia permettra aux fabricants et distributeurs de PMCB d'être acteurs de leur filière en participant à nos différents groupes de travail. Depuis toujours, nous sommes dans une logique de service et nous comptons aller plus loin en travaillant plus encore avec nos futurs adhérents sur les sujets comme le réemploi et la réutilisation de matériaux, et plus généralement, l'économie circulaire appliquée aux produits et matériaux de construction du bâtiment ».

Bruno Mouzé, Directeur des Relations Adhérents





À propos

Éco-organisme agréé par le Ministère de la Transition écologique depuis 2013, Valdelia organise la filière de collecte et de recyclage des Déchets d'Éléments d'Ameublement (DEA) non ménagers. Financée par une éco-contribution, la filière Valdelia propose des services de proximité à très forte valeur ajoutée auprès des collectivités, entreprises, associations de toutes tailles et de tous les secteurs, sur l'ensemble du territoire national. C'est autour d'un solide réseau de prestataires et de partenaires que Valdelia mutualise non seulement ses solutions opérationnelles de collecte et de traitement, mais organise aussi la seconde vie des produits. Son existence répond à la fois à des enjeux environnementaux, économiques, sociaux et sociétaux stratégiques, ainsi qu'à une obligation légale. Fort de son expertise reconnue et de son expérience de terrain depuis près de 10 ans, Valdelia postule pour l'agrément sur la filière REP Bâtiment.

Contact presse

Marion Elisé, chargée de communication & RP | 07 84 10 14 68 | marion.elise@valdelia.org

Visuels HD disponibles [ici](#) | Crédits photos : Valdelia

